

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

(1) _____
GROUPE ANTILLES
GUYANE

Désignation
du corps
ou service

2° BATAILLON DU SERVICE

MILITAIRE ADAPTÉ

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le (2) Chef de Bataillon PERRIER,
commandant le 2° Bataillon du Service Militaire Adapté
certifie que le (3) 1° Classe LAUMONTIER Joël,
MATRICULE 75 370 10934,
né le 11 Février 1955, d' (4) REIGNAC SUR INDRE,
département : INDRE ET LOIRE,
a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté sous les
drapeaux et qu'il a constamment servi avec honneur et fidélité dans la
spécialité de Conducteur Tracteur Chargeur

A Pointe A Pitre, le 5 JUIN 19 75

NOTA — En cas de perte, le certificat de bonne conduite ne peut être remplacé.

- (1) « Région ou « Forces Françaises ».
- (2) Grade et nom du chef de corps ou de service.
- (3) Grade, nom, prénom et numéro d'incorporation du militaire.
- (4) Lieu et département.
- (5) Signature et cachet du chef de corps ou de service.

